



COMITÉ DES PARCS ET  
JARDINS DE FRANCE

## QUESTIONNAIRE A REMPLIR

Site Internet du Comité des Parcs et Jardins de France  
[www.parcsetjardins.fr](http://www.parcsetjardins.fr)

A RENVOYER AU CPJF  
168, rue de Grenelle - 75007 PARIS  
Tél : 01 53 85 40 40 - Fax : 01 53 85 40 49 – [smangaud@cpjf.fr](mailto:smangaud@cpjf.fr)

**Si possible, merci de bien vouloir renvoyer  
ces informations par e-mail**

### Coordonnées

Nom du parc ou du jardin:

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Région :

Département :

Nom des propriétaires :

Nom du jardinier :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Adresse du site Internet:



COMITÉ DES PARCS ET  
JARDINS DE FRANCE

## 2. Infos Pratiques

Surface du parc ou du jardin  
en hectare :

Label « Jardin remarquable »



oui

non

Protection :

Classé MH

ISMH

Site inscrit

Site classé

non protégé

Autre(s) :

Statut :

public

privé

Conditions d'ouverture :  
(dates et horaires)

Tarifs :

## 3. Visites

Durée moyenne de la visite :

Types de visites :

Libre  guidée

Uniquement sur RDV

Sur RDV pour les groupes

## 4. Informations

Documents disponibles :

Plan du parc ou du jardin

Fiche de visite

Autre (s) :



COMITÉ DES PARCS ET  
JARDINS DE FRANCE

**Historique :**

**Descriptif :**



COMITÉ DES PARCS ET  
JARDINS DE FRANCE

## 5. Particularités

**Type de parc ou de jardin :**

- A la Française
- A l'Anglaise
- Arboretum
- Botanique

- Champêtre
- Contemporain
- Potager
- Autre(s) :

**Éléments remarquables :**

- Statue
- Sculpture
- Edifice
- Pavillon
- Kiosque
- Pont

- Fontaine
- Cascade
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Grotte
- Autre(s) :

**Type de végétaux :**

Arbres remarquables  
Lesquels ?:

Arbres d'alignement  
Lesquels ?:

Arbres fruitiers  
Lesquels ?:

Arbustes  
Lesquels ?:

Plantes vivaces  
Lesquelles ?:

Fleurs annuelles  
Lesquelles ?:



COMITÉ DES PARCS ET  
JARDINS DE FRANCE

## 6. Photos

### **IMPORTANT :**

**JOINDRE 5 à 10 PHOTOS LIBRES DE DROIT, de votre parc ou jardin, NUMERIQUES (par e-mail ou sur CD Rom), de bonne qualité, avec des vues d'ensemble, des éléments de détail, une vue aérienne..., en spécifiant le CREDIT PHOTOGRAPHIQUE.**

Attention : si vous n'avez que des photos papier, vous pouvez les apporter chez un photographe qui vous les mettra sur un CD.